



SECURITY



ATTESTATION DE COMPÉTENCE AGENT DE GARDIENNAGE INSPECTEUR DE MAGASIN

PUBLIC CIBLE

- Agents de gardiennage.

OBJECTIF

Pouvoir exercer la fonction d'agent de gardiennage en magasin.

PRÉREQUIS

- Être en possession de l'attestation de compétence générale «Agent de Gardiennage».
- Être en possession de l'attestation de test psychotechnique.

CONTENU

- 1° Législation appliquée relative à l'inspection de magasin : 4 heures.
- 2° Analyse appliquée de la sécurité : 8 heures.
- 3° Techniques d'intervention et approche des conflits : 8 heures.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation théorique et pratique.

DURÉE ET HORAIRE

3 jours | De 08h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Examen en Centre.

ATTESTATION ET/OU CERTIFICAT

A la suite de cette formation, l'attestation de compétence 'Agent de gardiennage - Inspecteur de magasin' vous sera délivrée.

PARTICIPANTS

20 personnes.

LANGUE(S)

Français.

LIEU(X)

Nos centres de formation : Marchienne-au-Pont, Seraing.

INFORMATIONS COMMERCIALES

FORMULE(S)

Formation en centre : repas non compris, eau et boissons chaudes comprises.

PRIX

Sur demande.

AIDES AU FINANCEMENT

La formation **n'est pas** encore agréée dans le cadre du dispositif Chèques-Formation de la Région wallonne.

AUTRES FORMATIONS INTÉRESSANTES

Formation Maîtrise de la Violence | Formation Agent de Gardiennage | Formation Dirigeant Stratégique.

AVEZ-VOUS BESOIN DE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ ?

Équipements de protection individuelle | Radio.
CONTACTEZ-NOUS !

PLUS D'INFOS ? CONTACTEZ-NOUS

